

LES SITES UPVEST.FR - UPVESTGMBH.FR

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site upvest.fr propose comme beaucoup d'autres des investissements dans le trading. Il est toujours risqué d'aller sur ce type placement où plus de 80 % des consommateurs ont perdu de l'argent. Il n'a aucun agrément. Il est aussi utilisé le site upvestgmbh.fr.

Les sites internet

Le site upvestgmbh.fr

Il a été créé le 19/02/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/upvestgmbh.fr>

Le site upvest.fr

Il a été créé le 20/06/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/upvest.fr>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les

informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 62 14 10 58

Il s'inscrit dans une série intéressante :

gestion-ormond.com	01 62 14 10 31
upvest.fr	01 62 14 10 58
uab-conseils.com	01 62 14 10 66
gestionprivee-gmbh.com	01 62 14 10 86
uab-conseils.com	01 62 14 10 93

Le numéro 07 43 13 34 56

Il s'inscrit dans une série intéressante :

laumaholding.com	07 43 13 34 36
upvest.fr	07 43 13 34 56
clientprivate.com	07 43 13 34 67
gefasg.fr	07 43 13 35 37

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Olivier BERTHOLD
- Il est usurpé le nom d'un salarié de l'entreprise allemande.

Les produits

Il est proposé des opérations de trading.

Les règlements

Le site utilise :

Un compte luxembourgeois ayant l'IBAN LU42 4080 0000 5256 1247

Un compte luxembourgeois ayant l'IBAN LU71 4080 0000 5224 2662 ouvert au nom de CICO DIGITAL SOLUTIONS EUROPE

Le compte est aussi utilisé par le site frauduleux tratonfin.com

La société est utilisée par deux autres sites frauduleux :

tratonfin.com

korata.com

Un compte luxembourgeois ayant l'IBAN LU75 4080 0000 2841 4637 ouvert au nom de la société bulgare BEAM GROUP OOD

Les informations juridiques

Aucune information n'est actuellement disponible.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

